

Devenez éco-conseiller(e)[®]

pour agir en faveur du développement durable

cycle 2010/2011, 23^e promotion

- Formation professionnelle d'éco-conseiller
- Mastère spécialisé « éco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement »

L'éco-conseiller(e), un professionnel de l'environnement...

Acteur du développement durable, il intervient au niveau local, dans des domaines tels que l'eau, l'air, les déchets, l'habitat, l'énergie, les transports, les espaces naturels... tout en situant son action par rapport à des enjeux globaux.

...aux multiples savoir-faire...

- **Il analyse** les problématiques environnementales dans leurs composantes scientifiques, techniques, juridiques, économiques, sociales... et privilégie le travail en équipe pluridisciplinaire et en réseaux.
- **Il conseille** les décideurs et propose des solutions et alternatives répondant aux principes du développement durable.
- **Il conçoit, monte, met en œuvre et évalue** des projets mobilisant tous les acteurs concernés (décideurs, experts, techniciens, grand public) et favorisant une approche participative.
- **Il communique** pour informer et sensibiliser tout type de publics (élus, personnels d'entreprise ou de collectivité, consommateurs, enfants et jeunes).

Calendrier du 23^e cycle de formation

du 28 septembre 2010 au 27 septembre 2011
1 an de formation réparti en :

- 7,5 mois d'enseignement théorique et pratique du 28 septembre 2010 au 11 mai 2011 à Strasbourg ;
- 4,5 mois de mission professionnelle du 12 mai au 27 septembre 2011.

...au service de missions variées

- **En collectivité territoriale**
 - Il met en œuvre des politiques sectorielles (déchets, assainissement, énergie, déplacements...).
 - Il coordonne des démarches transversales (éco-responsabilité, urbanisme durable, agenda 21 local...).
 - Il anime des dispositifs territoriaux (contrat de rivière, plan climat territorial...).
- **En chambre consulaire ou organisation professionnelle**
 - Il sensibilise et conseille les entreprises ressortissantes sur le plan juridique, technique, méthodologique.
 - Il initie et accompagne des démarches collectives de gestion de l'environnement.
- **En entreprise**
 - Il met en place et anime le système de management environnemental ou intégré, favorise l'écoconception.
 - Il incite à la prise en compte des principes du développement durable par l'ensemble des parties prenantes.
- **En bureau d'études ou de conseil**
Il est consultant auprès de clients publics ou privés (études règlementaires, management environnemental, qualité environnementale des bâtiments, bilan carbone...).
- **En association**
 - Il met en place des actions de conseil, d'information et organise la concertation.
 - Il promeut des solutions innovantes (modes de déplacement alternatifs, énergies renouvelables...).
 - Il conçoit des outils, des campagnes de sensibilisation de publics variés.

Validation de la formation

- **Titre d'éco-conseiller(e)**
délivré par ECO-Conseil.
- **Mastère spécialisé « éco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement »**
accrédité par la Conférence des Grandes Écoles et délivré par l'INSA de Strasbourg en partenariat avec ECO-Conseil.

Les objectifs de la formation

Diversifier les approches

Ouverte sur le monde professionnel, cette formation interdisciplinaire privilégie l'approche transversale des thématiques traitées et l'implication des participants. La diversité d'origine et de parcours des stagiaires favorise leur enrichissement mutuel par le partage de leurs expériences et de leurs savoirs spécifiques.

Élargir les connaissances

Au delà de l'actualisation de savoirs de base en environnement, la formation donne les moyens :

- d'obtenir les clés d'accès à des informations spécialisées ;
- d'acquérir les bases du droit de l'environnement ;
- de découvrir les principaux acteurs de l'environnement et du développement durable, leurs compétences respectives et les mécanismes de prise de décision ;
- de comprendre les bases théoriques du développement durable et de connaître des outils pour sa mise en œuvre.

Acquérir un savoir-faire

En complément de l'acquisition de méthodes de gestion de l'environnement et du développement durable, la formation permet :

- de mettre en pratique le travail en équipe et la conduite de projet ;
- de s'initier aux techniques de concertation et de participation ;
- de développer des capacités de communication et de sensibilisation de tout type de publics.

Le contenu de la formation

Enseignements

530 h

Transmissions de connaissances, apports méthodologiques et partages d'expérience, complétés par des études pratiques, des visites sur le terrain... sont assurés par des universitaires, des praticiens, des décideurs, des éco-conseillers en poste.

Initiation au développement durable _____ 70 h

● Introduction à la problématique environnementale et au développement durable ● Écologie, économie, social : les trois dimensions du développement durable ● Démocratie participative : de l'information à l'action

Introduction au droit de l'environnement _____ 35 h

● Droit européen et national : acteurs et outils
L'approche sectorielle du droit est intégrée aux enseignements thématiques

Connaissances des milieux et des politiques _____ 130 h

● Introduction à l'aménagement du territoire ● Milieux naturels ● Milieu urbain ● Milieu rural et mise en valeur des espaces ● Milieu de l'entreprise

Gestion des risques et préservation des ressources _____ 105 h

● Risques naturels et technologiques ● Air, eau, déchets... : prévention et traitement des pollutions ● Santé et sécurité ● Énergie et qualité environnementale des bâtiments

Outils de management _____ 90 h

● Fonctionnement des organisations ● Gestion de l'environnement et du développement durable ● Outils de financement ● Reporting et évaluation

Méthodes de communication et de participation _____ 100 h

● Communication et efficacité personnelle ● Médiation et conduite du changement ● Communication de projet ● Sensibilisation et éducation à l'environnement

Travaux d'application

individuels ou en équipe pluridisciplinaire complétés par des enseignements de conduite de projet

260 h

- **chantier d'application** : activité d'étude ou de conseil en réponse contractuelle à la demande d'un commanditaire ;
- **co-formation** : implication directe dans l'animation et l'évaluation des périodes d'enseignement ;
- **échanges de savoirs** et/ou partages d'expérience ;
- **et aussi** : études thématiques, entraînement à la synthèse, réponse à un appel d'offres...

Travaux et projet personnels

105 h

Ils incluent les recherches personnelles, des activités à la carte en petits groupes, l'élaboration du projet professionnel et la préparation de la mission professionnelle.

Mission professionnelle

670 h

Réalisée dans une structure choisie par chaque stagiaire, elle permet la mise en application des acquis de la formation et l'apprentissage des pratiques professionnelles. Une semaine de suivi regroupant l'ensemble des stagiaires en formation et l'équipe pédagogique est prévue durant la période consacrée à la mission.

Évaluation

25 h

Connaissances et savoir-faire sont évalués par différents types de travaux : simulation de mise en situation professionnelle, étude de cas, rapport et présentation du chantier, évaluation de la mission, rédaction et soutenance d'un mémoire.

Informations pratiques

Public concerné

Professionnel - en activité ou en reconversion - ou jeune diplômé - universitaire ou ingénieur - souhaitant :

- compléter ses connaissances en environnement ;
- développer des compétences au service du développement durable ;
- améliorer ses capacités de communication ;
- intégrer un cursus à caractère professionnel et à terme un réseau de plus de 500 professionnels.

Niveau de formation requis

- Bac +4 pour postuler au titre d'éco-conseiller ;
- Bac +5 ou Bac +4 avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle pour accéder au mastère spécialisé.

Les critères de sélection tiennent compte de l'expérience, des capacités d'adaptation, d'initiative et d'autonomie, des motivations et du projet professionnel des candidats.

Consolidez votre projet et vérifiez votre intérêt pour la profession en contactant des éco-conseiller(e)s en poste.

Modalités d'admission

- Dépôt du dossier de candidature avant le 25 mai 2010, frais de traitement : 25 €.
Les dossiers reçus après cette date seront traités en fonction des places disponibles.
- Entretien de sélection fin juin - début juillet 2010, frais de sélection : 50 €.
- Communication de la liste des candidat(e)s retenu(e)s mi-juillet 2010.

Une seconde session de sélection peut être programmée début septembre.

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 500 €
- Frais pédagogiques : 7 900 €

Les possibilités d'aides au financement de la formation sont fonction de la situation personnelle de chaque stagiaire (salarié, demandeur d'emploi...).

ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement, est une association dont l'objet principal est la promotion du conseil en environnement. Initiateur du métier d'éco-conseiller en France, ECO-Conseil assure la formation des éco-conseillers en partenariat avec l'INSA de Strasbourg. Il réalise également des études et des actions de formation, de sensibilisation et de conseil pour des commanditaires variés.



L'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg forme des architectes et des ingénieurs en génie civil, topographie, génie mécanique, plasturgie, mécatronique, génie électrique, génie climatique et énergétique. L'école participe à des masters universitaires et mastères spécialisés et accueille des étudiants pour la préparation de thèses d'université.



ECO-Conseil échange avec ses homologues belges et québécois sur des questions liées à la formation, au métier d'éco-conseiller et à son évolution.

Le réseau professionnel des éco-conseillers contribue à la formation par la participation d'éco-conseillers en activité à la sélection des candidats, aux enseignements, à l'accueil de stagiaires et aux évaluations.

Pour toute information

Michelle Ernewein, directrice, et l'équipe d'ECO-Conseil Formation sont à votre disposition pour vous mettre en contact avec des éco-conseillers en poste et répondre à vos questions concernant :

- le contenu et l'organisation de la formation ;
- les aspects administratifs et financiers.

ECO-Conseil

7 rue Goethe - 67000 Strasbourg ● tél. +33 (0)3 88 60 16 19
mel : contact@ecoconseil.org ● site : www.ecoconseil.org